



Duillier, le 10 octobre 2011

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 29 SEPTEMBRE 2011, A 20H00

Présidence : Willy Jaques, Président

Le Président salue l'assemblée, ainsi que la Municipalité in corpore.

38 conseillers sont présents

6 excusés : Hélène Baudet, François Blanchoud, Jean-Daniel Macherel, Julien Marsens, Catherine Navarro et Rudolf Schwaerzel

1 absent : Jean-Claude Frei

Le Président assermente : Sascha Linder, Béatrice Schwendener-Schwaerzel et Doris Walgenwitz.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Depuis le dernier conseil, nous déplorons la disparition de Monsieur Louis Josseron, père de Nicole Durussel et ancien conseiller communal, domicilié à Duillier depuis 1951. Il nous a quittés au mois de juillet 2011 à l'âge de 77 ans.

En sa mémoire, le Président demande à l'assemblée de se lever et de garder une minute de silence.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2011 ;
2. Communication(s) de la Municipalité ;
3. Préavis n° 006/11 – arrêté d'imposition pour l'année 2012 ;
4. Préavis n° 007/11 relatif à l'obtention par la Municipalité d'une autorisation générale de plaider ;
5. Préavis n° 008/11 relatif à l'obtention par la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales pour une valeur de Fr. 25'000.-- ;
6. Préavis n° 009/11 sollicitant le droit d'engager des dépenses extra budgétaires jusqu'à concurrence de Fr. 25'000.-- par an et par poste du budget ;
7. Préavis n° 010/11 relatif à l'obtention par la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, pour une valeur de Fr. 50'000.-- ;
8. Préavis n° 011/11 pour la fixation du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016 ;
9. Nomination d'une commission ad hoc de sécurité de 5 personnes ;

10. Nomination d'une commission ad hoc de 3 personnes pour le remplacement de la conduite d'eau potable et le doublage du collecteur d'eaux claires à la rue des Trois-Fontaines et au début de la rue de la Rigolette ;
11. Divers et propositions individuelles.

L'ordre du jour est approuvé et accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2011

Le procès-verbal de ladite séance est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

➤ **Jacques Mugnier**

Législature 2011-2016

Durant cette législature, de nombreux projets initiés précédemment devraient aboutir. D'autres dossiers vont également être traités : giratoire de la route de l'Etraz, construction de la déchetterie intercommunale, révision du règlement sur le traitement des déchets, écoles, infrastructures liées au patrimoine communal. Nous poursuivrons les différentes collaborations avec les communes avoisinantes afin de renforcer et développer des infrastructures qui permettront à chacun de profiter au mieux des avantages de notre région.

Conseil régional

Le Conseil régional regroupe 44 communes du district et s'occupe de questions importantes. Le nombre de projets recensés s'élève actuellement à 60. Le plan d'investissement régional sera d'environ 668 millions, ce qui représente 191.-- par habitant sur 5 ans. Ces chiffres ne sont que des estimations. La réorganisation des transports publics a déjà fait l'objet d'un préavis.

Chemin du Four

Le Conseil communal a accepté pendant la législature précédente le préavis concernant l'aménagement du chemin du Four. La mise à l'enquête concernant la mise en œuvre de cet aménagement est terminée. Elle a suscité une opposition. La Municipalité est en train de traiter cette opposition, et, dans la mesure où celle-ci ne serait pas retirée, le conseil pourrait avoir à se prononcer à ce sujet. Le préavis concernant le remplacement de la conduite d'eau à la rue des Trois-Fontaines sera présenté au prochain conseil. Ces travaux se réaliseront simultanément avec ceux du chemin du Four.

Administration communal – archivage

L'archivage concernant l'administration communale est en cours de réorganisation : les archives intermédiaires (les dossier qui ne sont pas encore mis aux archives définitives) font l'objet d'un classement. L'aide d'un archiviste professionnel permettra de mettre en place un système cohérent et informatisé.

➤ **Claude Bosson**

Eclairage chemin de l'Essert et chemin de Panlièvre

Les trois derniers anciens lampadaires du chemin de l'Essert ont été remplacés le 3 août par la SEIC. D'un point de vue éclairage, les travaux sont terminés. Il reste cependant à redresser le socle d'un lampadaire, ce qui sera fait en même temps que les travaux sur le chemin de Panlièvre. Ces travaux comprennent la pose de socles puis de lampadaires au chemin de Panlièvre, et, vont débuter le 10 octobre. Le chantier débutera côté route de Genolier, pour ensuite s'étendre en direction du centre communal. Les propriétaires des terrains concernés seront avertis par courrier.

Assainissement des buttes de tir

Les buttes de tir se situant dans une zone de protection des eaux, nous avons l'obligation de les assainir prochainement. Nous procéderons d'abord à l'adjudication du bureau d'étude avec la Municipalité de Prangins pour déterminer l'ampleur et les coûts de l'assainissement. La Confédération participe à hauteur de 8000.—par cible.

Prévention des dangers naturels

Un organisme, mandaté par le canton, réalise des cartes de dangers naturels (risque sismique, inondation, éboulement,...). Duillier présente très peu de risques naturels, si ce n'est un risque d'inondation lié à la Promenthouse. L'organisme va procéder à des recherches concernant les dangers naturels de notre commune dans les prochaines semaines. Toute personne qui serait en possession d'informations utiles à l'identification de ces risques est invitée à le faire savoir auprès de l'administration communale.

➤ **Christophe Challande**

Centre communal – réfection toiture

Les travaux se déroulent relativement bien. Les délais sont tenus et le planning des interventions a été modifié pour profiter de la météo clémente. Quelques mauvaises surprises sont apparues : un lambris de sous toiture a dû être changé sur plus de deux tiers de la surface, l'isolation a dû être compensée. Ainsi quelques malfaçons ont été découvertes pendant les travaux. La fin du chantier est prévue pour mi-novembre, mais il y a des chances que l'on gagne quelques semaines. L'aménagement des parkings et jardins devrait se faire cette année également.

Déchetterie intercommunale

La PPA est toujours dans les mains des services de l'Etat de Vaud. Nous n'avons pas de nouvelles pour l'instant. La Municipalité de Duillier a été nommée pour rédiger la convention qui liera les 3 communes partenaires (Duillier, Prangins, Vich) et le règlement de cette déchetterie. Nous nous occupons actuellement de faire avancer ce dossier.

Giratoire route de l'Etraz

L'opposition a été levée. Prangins négocie avec l'Etat pour connaître sa participation financière.

Eglise – Signalisation – Entretien des arbres

Des travaux de remise en état et de révision du mécanisme du clocher et de l'horloge de l'Eglise vont démarrer ces prochains jours. Les cloches resteront muettes quelques temps.

Les panneaux de signalisation du village vont également être changés dans les jours qui viennent, afin de respecter les nouvelles normes.

Des soins vont être apportés aux grands arbres du village au printemps prochain. Ces interventions ont pour but de leur donner une nouvelle jeunesse.

➤ **Claudine Vanat-Gachet**

Rentrée scolaire – Unité d'accueil de la petite enfance (UAPE)

La rentrée scolaire s'est bien passée. 118 élèves sont répartis dans les six classes de Duillier. Les élèves venant de Coinsins et Vich ont à disposition un minibus pour se déplacer jusqu'à Duillier. La fréquentation du Casse-croûte est en augmentation : ce dernier répond à un réel besoin de la population.

Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)

La construction d'une cantine à Begnins est urgente. Le projet d'agrandissement du site de l'Esplanade est quelque peu perturbé : en effet la nouvelle direction de Begnins ne prévoit plus de construire de nouvelles classes, étant donné que seules les 7, 8 et 9^e années resteraient sur le site, tandis que des classes primaires seraient construites principalement dans les villages du haut (Le Vaud, St-Georges). En ce qui

concerne Duillier, Coinsins et Vich, il semblerait y avoir assez de place pour accueillir les élèves de la 1^{ère} enfantine à la 6^e année.

3. Préavis n° 006/11 – arrêté d'imposition pour l'année 2012

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission de gestion et des comptes

Le Conseil communal accepte l'arrêté d'imposition tel que présenté. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité.

4. Préavis municipal n° 007/11 relatif à l'obtention par la Municipalité d'une autorisation générale de plaider

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité.

5. Préavis municipal n° 008/11 relatif à l'obtention par la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales pour une valeur de Fr. 25'000.-

Marco Coletta : Pouvez-vous préciser, pour plus de clarté, s'il s'agit de 25'000.—par cas ou par année ?

Brigitte Perez : Le montant est attribué par cas et par poste du budget.

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité.

6. Préavis municipal n° 009/11 sollicitant le droit d'engager des dépenses extra budgétaires jusqu'à concurrence de Fr. 25'000.---par an et par poste du budget

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité.

7. Préavis n° 010/11 relatif à l'obtention par la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, pour une valeur de Fr. 50'000.---

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité.

8. Préavis n° 011/11 pour la fixation du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016

Sascha Linder : Le fond d'investissement pour l'immobilier est-il fixé à 8 mio par projet, ou s'agit-il de 8 mio pour la législature ?

Michel Peytregnet : Ce plan concerne l'entier de la législature, c'est-à-dire la période 2011-2016.

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité moins deux abstentions.

9. Nomination d'une commission ad hoc de sécurité de 5 personnes

Cinq candidats se proposent :

Jean-Daniel Macherel
Chantal Binetti
Doris Walgenwitz
Markus Mathys
Alain Meylan

Ils sont élus par acclamation.

10. Nomination d'une commission ad hoc de 3 personnes pour le remplacement de la conduite d'eau potable et le doublage du collecteur d'eaux claires à la rue des Trois-Fontaines et au début de la rue de la Rigolette

Claude Bosson : Le plan redirecteur des eaux nous oblige à aller de l'avant. De même, il faut noter que le collecteur d'eaux claires est à ce jour sous dimensionné.

Trois candidats se proposent :

Nicole Durussel
José Riquez
Béatrice Schwendener-Schwaerzel

Ils sont élus par acclamation.

11. Divers et propositions individuelles

José Riquez : En quoi consiste exactement l'assainissement de la butte de tir ?

Claude Bosson : Nous assainirons la butte elle-même, dans le but d'éviter des pollutions de la nappe phréatique. Il faudra 5 ans pour mener à bien ce projet. Un récupérateur de balles sera quant à lui installé à partir du 31 décembre 2012.

André Staeubli : L'abandon de la prière au début de conseil : de qui est-ce l'initiative ?

Willy Jaques : Le canton ne prescrit rien à ce sujet. Après divers échanges avec différentes personnes, j'ai eu confirmation du fait qu'à l'heure actuelle, presque plus personne ne fait de prière. Je rappelle que le Conseil communal est une assemblée laïque.

Dario Fossati : Est-il possible de mettre en place un moment pour entendre ou prendre connaissance des retours des délégués des diverses associations (AISE, etc) ?

Willy Jaques : Ces personnes travaillent de manière autonome, mais en effet, elles doivent rapporter au Conseil. Le Conseil peut alors donner son opinion.

Chantal Binetti : Des citoyennes demandent si le village sera décoré pour Noël. Y aura-t-il une installation de lumières ou autres ?

Michel Peytregnet : La commune n'investit rien dans la décoration de Noël. Nous avons par contre la tradition des fenêtres.

Jacques Mugnier : Il n'est pas prévu de décoration, en particulier pour des raisons d'économie d'électricité. Je vous rappelle aussi que le village est embelli chaque année par le Village Fleuri.

La séance est levée à 21h04.

Prochaine séance 2011, le jeudi à 20h00 :

- 15 décembre

Le Président

La secrétaire

Willy Jaques

Marie Berset